



Paris, le 28 juin 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA LIQUIDITÉ D'URGENCE (*EMERGENCY LIQUIDITY ASSISTANCE – ELA*) ACCORDÉE AUX BANQUES GRECQUES EST MAINTENUE À SON NIVEAU ACTUEL

- La BCE prend note de la décision relative à la tenue d'un référendum en Grèce et de la non-prolongation du programme d'ajustement de l'Union européenne (UE)
- La BCE coopérera étroitement avec la Banque de Grèce pour préserver la stabilité financière
- La liquidité d'urgence est maintenue à son niveau du vendredi 26 juin 2015
- Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à réexaminer sa décision
- Le Conseil des gouverneurs suit attentivement la situation et ses implications potentielles pour l'orientation de la politique monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne accueille favorablement l'engagement des ministres des pays participant à la zone euro à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer encore la capacité de résistance des économies de la zone euro et à se tenir prêts à agir résolument en faveur du renforcement de l'Union économique et monétaire.

À la suite de la décision des autorités grecques d'organiser un référendum et de la non-prolongation du programme d'ajustement de l'UE pour la Grèce, le Conseil des gouverneurs signale qu'il coopérera étroitement avec la Banque de Grèce pour assurer la stabilité financière.

Au vu des circonstances actuelles, le Conseil des gouverneurs a décidé de maintenir le plafond de la fourniture de liquidité d'urgence aux banques grecques au niveau décidé vendredi (26 juin 2015).

Le Conseil des gouverneurs se tient prêt à réexaminer sa décision.

Mario Draghi, président de la BCE, a déclaré : « Nous continuons de travailler étroitement avec la Banque de Grèce et nous soutenons fermement l'engagement des pays de la zone euro à prendre des mesures pour remédier aux fragilités des économies de la zone ».

Pour sa part, Yannis Stournaras, gouverneur de la Banque de Grèce, a indiqué que : « La Banque de Grèce, en tant que membre de l'Eurosystème, prendra toutes les mesures nécessaires afin de garantir la stabilité financière pour les citoyens grecs dans ces circonstances difficiles ».

Le Conseil des gouverneurs suit attentivement la situation sur les marchés financiers ainsi que leurs implications potentielles pour l'orientation de la politique monétaire et pour la balance des risques pesant sur la stabilité des prix dans la zone euro. Le Conseil des gouverneurs est déterminé à utiliser tous les instruments disponibles dans le cadre de son mandat.

**Pour les demandes des médias, veuillez contacter William Lelieveldt au numéro suivant :
+49 69 1344 7316.**

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.